

APPEL A COMMUNICATIONS

« SUISSE POLITIQUE, SUISSE SAVANTE, SUISSE IMAGINAIRE :
COHÉSION ET DISPARITÉ DU CORPS HELVÉTIQUE AU 18^E SIÈCLE »
COLLOQUE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE POUR L'ÉTUDE DU XVIII^E SIÈCLE (SSEDS)
NEUCHÂTEL, 23-25 NOVEMBRE 2017

Le sentiment d'unité s'éprouve et se manifeste en Suisse bien avant à la Constitution fédérale de 1848, qui assure l'unification politique du pays. Au XVIII^e siècle en particulier, il est attesté par de nombreuses pratiques, sociales et lettrées, qui tendent à faire de la Suisse un espace national cohérent : des encyclopédies, bibliographies, journaux, descriptions topographiques, ouvrages thématiques consacrés spécifiquement à la Suisse sont publiés ; des pratiques commerciales, industrielles, artistiques ou éducatives porteuses du label suisse se développent ; des discours de nature diverse, littéraires ou savants, contribuent à faire exister la Suisse comme une entité aux caractéristiques aussi fortes qu'identifiables. On remarque que des sciences particulières – la géologie, la botanique, par exemple – prennent la Suisse comme terrain d'étude et d'expérimentation spécifique, constituant le pays en espace pertinent pour l'exercice du savoir. Ces facteurs de cohésion apparaissent dans un Corps Helvétique politiquement très hétérogène. Divisions politiques, pluralité linguistique, divergences confessionnelles, grandes différences de prospérité économique selon les villes et les cantons, absence d'une monnaie commune et d'une force de défense centralisée, Diète fédérale aux compétences limitées : tels sont les traits marquants que soulignent les historiens lorsqu'ils décrivent la réalité socio-politique de la Suisse du XVIII^e siècle. En documentant ce qu'on a appelé « helvétisme » ou « mythe suisse », l'historiographie a montré par ailleurs la prégnance d'une conscience identitaire et d'un sentiment national qui font écho à une forme de cohésion du pays.

L'ambivalence et la tension entre unité et diversité, entre cohésion et concurrence, entre le sentiment d'appartenance nationale et la défense obstinée des souverainetés cantonales, seront au cœur des questionnements du colloque. Par-delà les ambitions promotionnelles, la mythographie élogieuse et l'imaginaire flatteur de la Suisse que cette historiographie a parfois véhiculés, il s'agira de reprendre à nouveaux frais, en privilégiant une approche pluridisciplinaire, l'examen des discours et des pratiques culturelles, sociales, politiques ou économiques qui ont pu produire des effets de cohérence et des dynamiques unificatrices, ou au contraire renforcer les divisions et différences internes. Dans le même esprit, on tiendra compte des textes et des actions qui marquent un recul avec les représentations d'une Suisse heureuse, solidaire ou idyllique, et qui prennent acte de leur caractère construit ou de leur inadéquation avec la réalité observable.

Issues d'horizons disciplinaires divers – histoire, histoire de l'art et des techniques, histoire de la littérature, histoire des idées politiques, histoire des sciences, histoire du droit, théologie, etc. –, les communications s'inscriront dans le cadre des orientations suivantes.

1.- Des **sources** nouvelles, ou des types de sources peu explorées, devront permettre de révéler des visions, descriptions ou représentations de la Suisse inédites. On peut penser aux sources privées, « egodocuments » et correspondances, aux curiosités littéraires (canulars, pamphlets, parodies, pastiches, etc.), aux récits, romans ou recueils de poèmes traitant de sujets politiques ou sociaux localisés dans l'espace helvétique. On pense aussi à des sources historiques et savantes de type cumulatif – histoire de la Suisse, histoire naturelle des Alpes, encyclopédies et bibliographies

relatives à la Suisse, etc. –, dont on interrogera la fonction en termes de constitution du pays comme entité cohérente. Des publications périodiques pourront également être lues dans cette perspective.

2.- Des **pratiques** seront présentées et interrogées quant à leur rôle dans le processus de construction d'une cohérence nationale. En considérant la circulation des idées, des livres et des personnes, on se demandera selon quelles modalités s'articulent l'insertion de la Suisse dans une République européenne des lettres et la constitution d'un espace savant à l'échelle helvétique, et dans quelle mesure des lieux ou des institutions suisses sont reconnus, par les commentateurs de l'époque, comme les agents, les fédérateurs ou les promoteurs de certains savoirs au sein de l'Europe. D'autres pratiques pourront être étudiées dans le même sens, qu'elles soient artistiques, commerciales, éducatives, militaires, politiques, etc. Les formes de relations au sein de l'espace helvétique, entre les campagnes et les zones urbaines, entre les petites et les grandes villes, entre les cantons et les alliés, mériteront aussi l'attention : on pourra examiner en particulier la forme des relations politiques, diplomatiques, intellectuelles ou économiques qui se nouent entre les composants du Corps helvétique.

3.- L'unité politique de la Suisse étant en quelque sorte impensable au XVIII^e siècle, avant la création de la République Helvétique, on sera attentif aux **sujets, images et représentations**, de toute nature, qui permettent de nourrir le sentiment d'appartenance, de fédérer le dissemblable, de donner corps à un espace national perçu comme cohérent. On mentionnera à titre d'exemples l'étude par Elie Bertrand du substrat celtique des langues anciennes de la Suisse ; l'étude du peuple des Helvètes par les historiens ; les fictions légendaires dans les romans d'Isabelle de Montolieu ; la réputation de paradis des collectionneurs dont jouit la Suisse des Lumières ; le modèle de la communauté rurale idéale, inspiré de Hirzel ou de Rousseau ; le paysage alpestre assimilé à l'Arcadie ; etc.

Afin de favoriser la réflexion interdisciplinaire, les communications en tandem seront les bienvenues. Par exemple, un historien et un littéraire traitent ensemble du même sujet – le service étranger, la vie rurale, les habitudes de sociabilité intellectuelle, etc. Le comité scientifique recommande aux intervenants, individuels ou en tandem, de ne pas limiter leur communication à une simple étude de cas, afin d'articuler leur sujet et leur réflexion à la problématique générale du colloque.

La période prise en compte est le XVIII^e siècle. Les communications portant sur les années 1798 à 1848 seront cependant les bienvenues, dans la mesure où elles dialoguent avec des pratiques ou des discours hérités du XVIII^e siècle.

Les communications individuelles seront limitées à 25 minutes, celles en tandem à 40 minutes. Les propositions, en français ou en allemand, comprendront environ 300 mots. Elles sont à adresser à Claire Jaquier (claire.jaquier@unine.ch) ou à André Holenstein (andre.holenstein@hist.unibe.ch). Délai pour l'envoi des propositions : 15 novembre 2016. Délai de réponse : début janvier 2017.

Comité scientifique : Rossella Baldi, Simona Boscani Leoni, Claire Gantet, André Holenstein, Claire Jaquier, Béla Kapossy, François Rosset, Timothée Léchet, Nathalie Vuillemin.

Adresse de contact : Claire Jaquier, Institut de littérature française, Faculté des lettres et sciences humaines, Espace Louis-Agassiz 1, CH – 2000 Neuchâtel.

URL : <http://www.sgeaj.ch/fr/actualites/>